

Formation

Sécuriser la rupture du contrat de travail

Rupture du contrat de travail : Sécuriser les procédures et prévenir les risques juridiques

Durée : 2 jours (14h heures)

Tarif inter : 1435 € HT

Collation et déjeuner offerts

Intra et sur-mesure : nous consulter

Public

Responsables RH, managers, juristes, dirigeants, toute personne impliquée dans la gestion des contrats de travail et leur rupture.

Prérequis

Aucun

Programme de la formation

1. Comprendre le cadre juridique de la rupture du contrat de travail

Distinction CDI/CDD et spécificités contractuelles. Principes fondamentaux du Code du travail et évolutions jurisprudentielles. Les obligations de l'employeur et du salarié.

2. Les différentes formes de rupture et leurs enjeux

Démission et prise d'acte : droits et obligations. Licenciement (pour faute, économique, inaptitude, etc.) : procédures et points de vigilance. Rupture conventionnelle individuelle et collective : conditions, démarches et avantages. Fin de CDD et intérim : cadre légal et gestion des renouvellements.

3. Sécuriser la rédaction et la notification de la rupture

Formuler une lettre de rupture conforme et sans risque juridique. Respecter les délais et modalités de notification. Gérer les erreurs de procédure et leurs conséquences.

4. Indemnisation et aspects financiers

Calcul des indemnités de licenciement, rupture conventionnelle et préavis. Gestion des droits au chômage et impacts pour le salarié. Spécificités des clauses contractuelles (non-concurrence, dédit formation...).

5. Gérer les réactions et accompagner le départ des collaborateurs

Préparer un entretien de rupture (annonce, posture, communication assertive). Anticiper les impacts psychologiques et sociaux. Maintenir une relation professionnelle post-rupture (exemple : outplacement).

6. Prévenir les risques de contentieux

Identifier les recours possibles du salarié (contestation, prud'hommes...). Bonnes pratiques pour limiter les conflits et éviter un contentieux prud'homal. Analyser des jurisprudences récentes pour adapter ses pratiques.

Objectifs

- Identifier les différents modes de rupture du contrat de travail et leurs spécificités
- Choisir la procédure adaptée à la situation et à l'objectif poursuivi
- Maîtriser les étapes clés et les délais à respecter
- Sécuriser les documents remis au salarié (notification, solde de tout compte...)
- Prévenir les contentieux prud'homaux grâce à une communication claire et une documentation complète

Modalités pédagogiques

- Un programme à jour des dernières évolutions légales et jurisprudentielles.
- Une approche pratique avec cas réels et mises en situation.
- Simulations d'entretiens et rédaction de documents.
- Décryptage de jurisprudences récentes.
- Des conseils d'experts pour sécuriser ses pratiques et prévenir les litiges.

Modalités d'évaluation

- Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen d'auto-évaluation, de QCM, mises en situation, travaux pratiques...
- Évaluation dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.
Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation.